

DECLARATION

Le LACNAD demande la libération immédiate du doctorant Victor Dupont

Nous exprimons la plus vive préoccupation au sujet de l'incarcération du chercheur français Victor Dupont par les autorités militaires tunisiennes, le 19 octobre 2024, l'accusant « d'atteinte à la sûreté de l'État » alors qu'il s'était rendu en Tunisie qui est son terrain de recherche pour, entre autres, effectuer des entretiens avec des diplômés-chômeurs dans la Tunisie postrévolutionnaire.

Victor Dupont est Doctorant contractuel à l'IREMAM depuis novembre 2022, rattaché à l'équipe ED 67 Sciences Juridiques et Politiques (Aix-Marseille Université) et il est membre d'un programme scientifique financé par le Conseil européen de la recherche (ERC). Il prépare une thèse intitulée « Se mobiliser pour le travail en Tunisie (post) révolutionnaire. Une comparaison des rapports au politique de jeunes diplômés universitaires », sous la codirection d'Amin Allal (CERAPS) et d'Éric Gobe (IREMAM).

Nous, enseignants, chercheurs et doctorants du LACNAD (INALCO, Paris), tenons à dénoncer cette arrestation arbitraire et appelons aux autorités tunisiennes pour demander sa libération immédiate.

L'inadmissible arrestation de Victor Dupont est une atteinte grave à la liberté académique et à la recherche et nous affirmons notre solidarité avec le doctorant et les chercheurs tunisiens dont la liberté académique est également menacée.

Nous tenons, ici, à réaffirmer notre attachement aux libertés académiques ainsi que notre engagement à les défendre.

Paris, le 4 novembre 2024.